

# Organes et tissus

Unir les expertises au bénéfice  
de la population du Québec

Mémoire présenté à la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale par Héma-Québec dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi n° 7, *Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires* qui attribue à Héma-Québec les fonctions de coordonner le processus du don et de la transplantation d'organes, présentement assumées par Transplant Québec

**25 NOVEMBRE 2025**

## Table des matières

Présentation d'Héma-Québec .....	<b>3</b>
Contexte et sommaire de l'argumentaire .....	<b>6</b>
Argumentaire détaillé .....	<b>8</b>
Conditions gagnantes pour une transition réussie .....	<b>11</b>
Conclusion .....	<b>12</b>
Annexe 1 .....	<b>13</b>

# Présentation d'Héma-Québec

Héma-Québec a pour mission de répondre avec efficacité aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d'origine humaine de qualité.

Héma-Québec, c'est près de 2 000 employés, plus de 200 000 donateurs et donneuses de produits sanguins, de cellules souches, de lait maternel et de tissus humains, en plus de milliers de bénévoles qui contribuent à sa noble mission.

La société d'État livre annuellement près de 800 000 produits biologiques d'origine humaine aux hôpitaux du Québec pour subvenir aux besoins de la population.

## Mission

Répondre avec efficacité aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d'origine humaine de qualité.

## Vision

Devenir un partenaire stratégique au service du système de santé québécois.

**238 486**

donneuses et donateurs de sang, plasma, cellules souches, sang de cordon, tissus humains et lait maternel inscrits

**785 672**

produits distribués (tous types de produits)

**1 998**

membres du personnel

**586 M\$**

de revenus annuels

# Secteurs d'activité



Sang

Le sang est le liquide qui circule dans les veines et les artères du corps. Il se compose de plasma, dans lequel baignent les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes.



Plasma

Partie liquide du sang, le plasma véhicule dans le corps les cellules sanguines et des substances nutritives. Il sert à fabriquer des médicaments, appelés produits stables.



Lait maternel

Le lait maternel recueilli profite aux grands prématurés ne pouvant être allaités par leur mère. Il réduit le risque de maladie intestinale sévère.



Cellules souches

Les cellules souches sont les cellules « mères » à partir desquelles les autres cellules sanguines se développent. Elles se trouvent dans la moelle osseuse, la circulation sanguine périphérique et le sang de cordon ombilical.



Tissus humains

Les tissus humains peuvent être prélevés pour des fins de greffe. Il s'agit, par exemple, de valves cardiaques et de tissus oculaires, cutanés, artériels ou musculosquelettiques.



Laboratoire

Héma-Québec offre des services d'analyses spécialisées à ses partenaires du système de santé québécois, étant à ce titre reconnue comme un centre de référence en médecine transfusionnelle.

# L'année 2024-2025

En un coup d'œil



Sang

**146 735**

donneuses et donneurs  
de sang total et plaquettes

**309 113**

produits sanguins  
livrés



Plasma

**30 312**

donneuses et donneurs  
de plasma

**449 742**

produits stables  
livrés



Lait maternel

**818**

donneuses  
de lait maternel

**19 093**

bouteilles  
de lait maternel distribuées



Cellules souches

**56 986**

inscriptions au Registre  
des donneurs  
de cellules souches

**14**

dons de cellules souches



Sang de cordon

**2 598**

donneuses de sang  
de cordon

**16**

unités de sang de cordon  
distribuées



Tissus humains

**1 037**

donneuses et donneurs  
de tissus humains prélevés

**7 694**

tissus humains distribués  
aux centres hospitaliers



Laboratoire

**33 571**

analyses effectuées  
pour les hôpitaux

**On est là  
pour la vie.**

## Contexte et sommaire de l'argumentaire

Le 5 novembre 2025, la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de l'Efficacité de l'État et présidente du Conseil du trésor, Mme France-Élaine Duranceau, a déposé le Projet de loi n° 7, *Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires*. Celui-ci comporte différentes mesures, permettant notamment une réorganisation de structures et d'activités de l'État et la mutualisation de ressources.

**Ce projet de loi attribue à Héma-Québec les fonctions de coordination du processus de don et de transplantation d'organes, actuellement assumées par Transplant Québec.**

**Héma-Québec accueille favorablement la volonté du gouvernement de procéder à cette modification pour les raisons ci-dessous, qui sont développées plus en détail dans les pages suivantes :**

### 1. Réponse à un besoin exprimé et aux recommandations officielles

Cette approche permettrait de mieux **encadrer et soutenir les activités de don et de transplantation d'organes au Québec**, un besoin clairement exprimé lors des auditions que la Commission de la santé et des services sociaux a consacrées à cette question en janvier 2024. Elle répond directement à la **première recommandation du rapport de la Commission : présenter une loi-cadre sur le don d'organes et de tissus et désigner un organisme responsable de sa mise en application**. Depuis le dépôt de ce rapport, Héma-Québec a amorcé des réflexions sur les possibilités de regrouper les activités de don de tissus et d'organes.

### 2. Création de synergies et amélioration de l'efficacité

La prise en charge par Héma-Québec des activités de don d'organes permettrait des **synergies et des gains d'efficacité** par rapport à la situation actuelle (coordination simplifiée, optimisation des ressources, communication plus efficace, meilleure traçabilité, innovation, gestion des risques, résilience organisationnelle, infrastructures technologiques, etc.). À terme, **ces synergies favoriseront des processus optimaux, amélioreront l'efficacité du système dans son ensemble et permettront d'augmenter le nombre de greffes d'organes et de tissus au Québec**.

### 3. Intégration des équipes et de la structure opérationnelle

L'intégration des équipes et de la structure opérationnelle de Transplant Québec à Héma-Québec sécurisera la préservation de leur précieuse expertise et **assurera la continuité des activités critiques** de don et de transplantation d'organes, ceci pour permettre une transition sans heurt, autant pour la communauté médicale que pour les patients et patientes, les donneurs et donneuses ainsi que leur famille. Les conditions gagnantes pour une intégration réussie se trouvent en page 11.

### 4. Cohérence avec la mission d'Héma-Québec

Le mandat de coordonner le **processus de don et de transplantation d'organes s'inscrit naturellement dans la mission d'Héma-Québec** de « répondre avec efficacité aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d'origine humaine de qualité ».

### 5. Modèle éprouvé et performant

La gestion conjointe des processus de don et de transplantation d'organes et de tissus est un **modèle éprouvé dans le monde et ailleurs au Canada**, notamment dans les systèmes les plus performants.

## 6. Expertise démontrée et capacité d'évolution

Depuis sa création il y a 27 ans, Héma-Québec a démontré **sa capacité à exceller dans la réalisation de nouveaux mandats**, comme la prise en charge des tissus humains, des cellules souches, du sang de cordon et du lait maternel, toujours en partenariat étroit avec le réseau de la santé.

## 7. Résultats concrets et crédibilité établie

**La feuille de route d'Héma-Québec dans le domaine des tissus humains** est garante de sa capacité à prendre en charge le domaine connexe des organes. Au total, depuis 2002, Héma-Québec a distribué 66 122 tissus humains, passant d'un volume annuel de 120 à 7 694 greffes de tissus humains. En matière de greffes de cornées, le nombre de prélèvements a plus que quintuplé depuis 2009. En tout, Héma-Québec offre plus de 1 000 types différents de greffons. Depuis 2024, Héma-Québec assure la distribution exclusive de tissus humains dans le réseau hospitalier du Québec. En regroupant son expertise éprouvée avec le savoir-faire unique et les forces vives de Transplant Québec, Héma-Québec est idéalement positionnée pour bâtir un modèle intégré performant.

## Vision stratégique

L'attribution des responsabilités de coordination du processus de don et de transplantation d'organes à Héma-Québec, c'est-à-dire l'intégration du personnel et de la structure opérationnelle actuelle de Transplant Québec, représente une occasion unique de renforcer la mission du don d'organes sans la diluer. Cette approche permet de préserver l'expertise, tout en créant un cadre propice à l'exploration des synergies et à l'innovation, pour maximiser les bénéfices pour le personnel médical, les patients et patientes, les donneurs et donneuses ainsi que leur famille.

## Notre ambition

Créer un modèle québécois de référence, où la force combinée de deux organisations complémentaires devient un levier puissant pour sauver plus de vies, accélérer l'innovation et renforcer la confiance du public.

## Argumentaire détaillé

### Unir les expertises au bénéfice de la population du Québec

Héma-Québec appuie la volonté du gouvernement de lui attribuer la responsabilité de coordonner le processus de don et de transplantation d'organes, conformément à la recommandation de la Commission de la santé et des services sociaux de désigner un seul organisme pour la mise en application d'une loi-cadre sur le don d'organes et de tissus. Ce transfert de responsabilité est d'autant plus logique que l'organisation gère déjà depuis plus de 25 ans une responsabilité connexe : les activités entourant le don de tissus humains pour tous les hôpitaux québécois.

Selon Héma-Québec, les activités de don d'organes et de tissus sont étroitement liées et ne devraient être gérées que par une seule organisation. En effet, plusieurs personnes qui donnent des organes donnent aussi des tissus, mais la grande majorité de celles qui donnent des tissus ne se qualifie pas au don d'organes. Il serait donc optimal que des processus comme l'identification des donneuses et donneurs potentiels, la sensibilisation au don, la discussion avec les proches, le processus de consentement et le prélèvement soient réalisés par une seule organisation. La séparation de ces responsabilités est d'ailleurs une source d'inefficacité, d'inefficience et de confusion parmi la population, les familles et le personnel soignant.

L'analyse des systèmes cités en exemple à l'échelle internationale montre qu'ils reposent sur une intégration des activités de don et de transplantation d'organes et de tissus sous une même gouvernance. Au Canada, la majorité des provinces ont déjà adopté ce modèle intégré. Sur le plan international, l'Espagne illustre parfaitement cette approche avec l'Organización Nacional de Trasplantes (ONT), organisme central relevant du ministère de la Santé. L'ONT coordonne l'ensemble des activités concernant le don et la transplantation d'organes, de tissus et de cellules : identification des donneurs, prélèvement, préservation, distribution et transplantation, dans un cadre unique garantissant la cohérence des normes de qualité et de sécurité. Ce modèle intégré contribue à la performance exceptionnelle de l'Espagne, leader mondial depuis plus de 30 ans, avec un taux record de 52,6 donneurs décédés par million d'habitants en 2024 et plus de 6 464 transplantations réalisées. En 2024, 65 % des donneurs d'organes étaient également donneurs de tissus, taux illustrant la synergie entre ces activités. Des approches similaires existent dans plusieurs pays, dont la France, le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande.

Dans certains pays, cette intégration va encore plus loin : la gestion des organes, des tissus et du sang relève d'une même organisation. La modification proposée au Québec s'inscrit dans cette logique et pourrait s'inspirer du modèle du Portugal, parmi les leaders mondiaux avec 36,8 donneurs décédés par million d'habitants. L'Instituto Português do Sangue e da Transplantação (IPST) assure la régulation nationale de la médecine transfusionnelle et de la transplantation, incluant le sang et ses composants, les organes, les tissus et les cellules d'origine humaine.

Un des avantages les plus évidents de ce modèle est l'amélioration de la synergie entre les différents acteurs de la chaîne du don de vie, au bénéfice de la population. C'est sans parler des gains qu'entraînerait la mise en commun des ressources des deux organisations. En effet, en tant que société d'État responsable notamment des dons de tissus humains, Héma-Québec dispose déjà de ressources et d'expertises reconnues qui bénéficieraient également au processus de don et de transplantation d'organes.

### Occasions de synergies opérationnelles et stratégiques

#### 1. Mise à profit pour le don d'organes et de tissus les expertises terrain combinées de Transplant Québec et Héma-Québec

- a. Intégration du don d'organes aux démarches de sensibilisation, d'identification et de recrutement de donneuses et donneurs potentiels.
- b. Intégration du don d'organes au cursus de formation des professionnelles et professionnels de la santé sur le processus de don de produits d'origine humaine (dont les tissus humains).
- c. Mise à profit du réseau logistique éprouvé et complet dans la province pour le prélèvement, la transformation, la conservation et la distribution de produits d'origine humaine.

## 2. Coordination simplifiée et humaine pour les partenaires, patients et patientes ainsi que leur famille

- a. Un seul point de contact pour les hôpitaux, les équipes médicales et les familles.
- b. Réduction des délais administratifs et amélioration de la fluidité de la prise de décision.
- c. Harmonisation des protocoles pour organes et tissus.
- d. Meilleure couverture du territoire grâce au savoir-faire logistique combiné de Transplant Québec et Héma-Québec.

## 3. Traçabilité et qualité renforcées grâce à un système intégré

- a. Système intégré unique de biovigilance pour les organes et les tissus.
- b. Mise à profit des ressources et de l'expertise combinées de Transplant Québec et Héma-Québec en ce qui a trait aux enjeux de qualité et de conformité réglementaire (provenant de Santé Canada et du Groupe CSA) dans le contexte où les mêmes exigences s'appliquent très souvent à la fois aux organes et aux tissus, puisqu'ils sont régis par le même cadre réglementaire (Règlement sur la sécurité des cellules, tissus et organes humains destinés à la transplantation).
- c. Mise à profit des ressources et expertises d'Héma-Québec en matière de vigie et gestion des risques, notamment les risques de transmission de maladies infectieuses par la transplantation. De telles mesures sont déjà implantées de façon très robuste en ce qui concerne les produits sanguins, les cellules souches, le lait maternel et les tissus. Les risques concernant les organes s'intégreraient tout naturellement à ces mesures cruciales.

## 4. Une communication renforcée par la consolidation des actions et des ressources

- a. Campagnes nationales harmonisées et intégrées pour la promotion du don d'organes et de tissus, en assurant une cohérence des messages et des visuels, afin de répondre positivement à la recommandation de la commission parlementaire.
- b. Visibilité optimisée auprès du public et des équipes médicales.
- c. Augmentation potentielle du taux de consentement grâce à une approche intégrée.

## 5. Innovation et recherche transversale

- a. Accès à des données consolidées pour la recherche clinique et épidémiologique.
- b. Développement de projets transversaux (qualité des produits sanguins dans les perfusions ex vivo, thérapies cellulaires, etc.).
- c. Renforcement de la capacité à intégrer les technologies émergentes, telles que les biobanques et la médecine régénérative, dans une optique d'optimisation des pratiques et d'innovation.
- d. Mise à profit de l'expertise et des compétences de l'équipe de recherche et développement d'Héma-Québec pour soutenir et accélérer les avancées dans le don et la transplantation d'organes, en intégrant les activités de recherche déjà en cours à Transplant Québec.

## 6. Réactivité en situation de crise améliorée

- a. Intégration du processus de don d'organes à la structure de gestion de risques solide et éprouvée d'Héma-Québec.
- b. Rapidité d'ajustement des priorités, en cas de pandémie ou de pénurie, d'un organisme intégré.
- c. Coordination plus efficace pour la gestion des urgences (ex. allocation d'organes rares).

## 7. Augmentation de la sécurité des données et de la résilience numérique concernant le don d'organes

- a. Mise à profit de l'infrastructure TI robuste et éprouvée d'Héma-Québec, assurant une gouvernance rigoureuse et une protection avancée des actifs informationnels. Cette architecture s'appuie sur des mécanismes de sécurité intégrés, des protocoles de conformité et des solutions technologiques permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données stratégiques, incluant les données de santé et les renseignements personnels.
- b. Mise en place facilitée d'un registre unique à la suite du regroupement des activités de don d'organes et de tissus.

## Miser sur les canaux déjà éprouvés

Les laboratoires spécialisés d'Héma-Québec soutiennent chaque année Transplant Québec en réalisant des tests de qualification pour déterminer si une personne candidate au don d'organes est porteuse d'infections transmissibles par le sang. Ces tests doivent être obtenus rapidement avant le prélèvement en vue d'une greffe. Ils sont réalisés en utilisant des équipements et des réactifs spécialisés qui ne se trouvent pas en milieu hospitalier. Héma-Québec a traité 232 échantillons pour Transplant Québec en 2024-2025.

## Une intégration fluide et harmonieuse

En plus de 25 ans d'existence, Héma-Québec a démontré sa capacité à innover et à prendre en charge de nouveaux mandats, tout en interagissant de manière constructive avec les différents acteurs du réseau de la santé. L'attribution à Héma-Québec des fonctions de coordination du processus de don et de transplantation d'organes est non seulement sensée, mais aussi optimale pour améliorer l'accès au don d'organes et de tissus et ainsi répondre d'une manière efficace et efficiente aux besoins de la société québécoise.

La priorité absolue d'Héma-Québec demeure le maintien intégral et inconditionnel des services entourant le don et la transplantation d'organes avant, pendant et après ce transfert. Le succès de cette transition repose en grande partie sur l'intégration fluide et harmonieuse de l'expertise du personnel de Transplant Québec, sans changement aux structures et opérations, ainsi que le maintien de la collaboration avec les partenaires, groupes de patients et autres acteurs importants du secteur du don d'organes.

## Conditions gagnantes pour une transition réussie

### 1. Conserver et miser sur l'expertise et l'expérience de Transplant Québec

Transplant Québec est forte de plus de 50 ans d'expérience en gestion du don d'organes au Québec. Elle est composée d'une équipe de spécialistes reconnus sur le plan international qui disposent d'une grande connaissance des opérations et d'une proximité étroite avec les partenaires hospitaliers, les patients et patientes ainsi que les familles.

Il est donc essentiel que cette expertise soit préservée afin d'assurer le maintien intégral et inconditionnel des services entourant le don et la transplantation d'organes avant, pendant et après le transfert. Pour ce faire, Héma-Québec propose une intégration complète des équipes et des opérations à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026 dans leur forme actuelle, sans changement.

Une telle intégration permettra de sécuriser une transition fluide et réussie, car l'objectif principal de l'ensemble des parties prenantes concernées par ce dossier est de ne pas perturber les services de transplantation au Québec.

### 2. Se doter de moyens financiers adéquats pour assurer la transition

En conservant le budget octroyé à Transplant Québec, Héma-Québec entend assurer le maintien des services ainsi qu'une gestion adéquate des équipes. Une fois la transition harmonieuse assurée, la priorité sera d'identifier les synergies possibles. Cet exercice devra se faire dans un esprit de collaboration, entraînant une cocréation des équipes respectives.

### 3. Se donner le temps de prendre des décisions éclairées

Afin d'assurer une transition harmonieuse et minimiser les risques qui en découlent, Héma-Québec soutient qu'il sera essentiel de prendre le temps de collaborer avec Transplant Québec, les partenaires, les patients et patientes ainsi que les familles des donneurs et des donneuses, et de prendre connaissance de l'environnement spécifique au don d'organes avant d'effectuer tout changement.

Ainsi, même si Transplant Québec sera intégré à Héma-Québec à partir du 1<sup>er</sup> avril 2026, les équipes réunies auront besoin de temps pour analyser plus en profondeur les synergies et les besoins avant de proposer un plan d'action permettant d'améliorer le système de gestion du don d'organes au Québec.

### 4. Prévoir une période de transition minimale de 90 jours

Héma-Québec juge que l'intégration complète de Transplant Québec à ses activités pour le 1<sup>er</sup> avril 2026 est possible, mais nécessitera une période minimale de transition de 90 jours. Cette approche garantira la continuité des opérations tout en offrant le temps nécessaire pour identifier et mettre en œuvre, conjointement avec les responsables de Transplant Québec, des synergies porteuses, garantes d'un bénéfice accru pour les patients et patientes, les donneurs et donneuses ainsi que leurs familles.

## Conclusion

Héma-Québec remercie la commission des finances publiques de lui permettre de présenter sa vision sur le dossier du don d'organes dans le contexte du dépôt du Projet de loi n° 7, *Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires*.

Héma-Québec voit positivement la volonté du gouvernement de lui attribuer la responsabilité de coordonner le processus de don et de transplantation d'organes. Ceci est d'ailleurs conforme à la recommandation de la Commission de la santé et des services sociaux de désigner un seul organisme pour la mise en application d'une loi-cadre sur le don d'organes et de tissus.

Héma-Québec est d'avis que c'est ultimement la population du Québec qui bénéficiera de cette nouvelle attribution de responsabilité.

## Annexe 1

### Héma-Québec, experte en produits biologiques d'origine humaine

Créée en 1998, Héma-Québec s'appuie aujourd'hui sur l'expertise et le talent de près de 2 000 personnes dans cinq secteurs. Elle est en effet responsable des produits biologiques d'origine humaine suivants : le sang, le plasma (et ses dérivés), les tissus humains, les cellules souches et le lait maternel. Au fil des années, Héma-Québec a démontré sa capacité à innover et à prendre en charge de nouveaux mandats, ce qui lui a permis de tisser et développer des liens solides avec les différents partenaires du réseau de la santé ainsi qu'avec les associations de patients et patientes.

### Un bref historique du secteur des tissus humains

En 2001, les activités du Centre de conservation des tissus humains du Québec (CCTHQ) ont fusionné avec celles d'Héma-Québec. C'est ainsi qu'a été créée la Banque de tissus humains d'Héma-Québec, qui a crû à travers les années pour devenir la plus importante au Canada, que ce soit en matière de diversité ou de quantité de tissus prélevés et distribués : elle représente près de 30 % des activités dans le domaine au pays.

Depuis, l'équipe des tissus humains a atteint près de 70 employés. Grâce à un programme de formation mis sur pied par Héma-Québec, cette équipe effectue rigoureusement des tâches hautement sophistiquées et réglementées. De 2002 à 2024, Héma-Québec a distribué au total 66 122 tissus, passant d'un volume annuel de 120 à 5 436 tissus humains, une hausse de 443 % en 20 ans. Pour la période 2012-2022, il s'agit d'une hausse de 44 %. En ce qui a trait au nombre de donneuses et donneurs potentiels recommandés, il est passé de 2 666 à 5 374, une hausse de 102 % entre 2015 et 2022. Cette augmentation significative s'explique par le pourcentage de personnes recommandées par rapport au nombre de décès enregistrés, qui a presque doublé, passant de 4 à 7 %. En matière de greffes de cornées, le nombre de prélèvements a quintuplé depuis 2009, passant de 150 à 800 par année. En y ajoutant l'importation d'une centaine de cornées par année, Héma-Québec comble ainsi tous les besoins des patients et patientes du Québec.

En 2024, vingt-trois ans après le début de ses activités dans le domaine des tissus humains, Héma-Québec s'est vu confier par le ministre de la Santé et des Services sociaux la responsabilité exclusive de l'approvisionnement en tissus humains pour l'ensemble du réseau de la santé. La prise en charge de ce nouveau mandat fut un franc succès, notamment grâce à la mise en place par Héma-Québec, de concert avec les centres hospitaliers, d'un système d'achat international optimisé et d'un registre centralisé de traçabilité des produits. Pour Héma-Québec, l'objectif demeure d'accroître l'autosuffisance en matière de tissus humains afin de répondre à la demande plus efficacement et à moindre coût – des objectifs qui sont tout aussi pertinents pour le domaine du don d'organes.

### Capacité démontrée de gérer en mode d'urgence

À l'instar du don et de la transplantation d'organes, il existe de nombreuses activités à Héma-Québec qui se font sur une base urgente : la gestion de jour en jour des inventaires de plaquettes dont la durée de vie est d'à peine quelques jours après leur qualification; le prélèvement, la préparation et l'expédition de granulocytes (un type de globules blancs qui protègent le corps contre les infections) partout au Canada, souvent dès le lendemain d'une demande, pour un produit sanguin qui doit être transfusé en moins de 24 heures; l'expédition aux quatre coins de la planète, en urgence, de dons de cellules souches; mais surtout, le prélèvement annuel de tout près d'un millier de dons de tissus, des prélèvements qui doivent s'effectuer dans un délai d'au plus 24 heures, sans exception, ceci en tenant compte des contraintes logistiques du milieu hospitalier et autres (notamment les interactions avec les coroners, les premiers répondants ou l'aide médicale à mourir).

### L'innovation à Héma-Québec au service du don et de la transplantation d'organes et de tissus

À Héma-Québec, la recherche soutient l'ensemble des activités de l'organisation et s'aligne sur les orientations stratégiques, contribuant à sa vision d'être un partenaire clé du système de santé. Elle améliore la qualité et l'efficacité, stimule l'innovation et favorise la collaboration avec des partenaires locaux et internationaux. L'équipe de recherche regroupe plus de 50 scientifiques répartis en équipes multidisciplinaires, appuyés par des experts internes tels que médecins, infirmières et spécialistes en épidémiologie. Les projets couvrent le sang, le lait maternel, les cellules souches et les tissus humains, et se penchent sur des initiatives novatrices comme la qualité des produits sanguins dans les perfusions ex vivo, visant à accroître le nombre d'organes transplantables.

Depuis 2022, la Direction de la recherche est assurée par Mélanie Dieudé, immunologiste et professeure à l'Université de Montréal, également chercheure au CRCHUM ou elle dirige un laboratoire qui s'intéresse entre autres à la transplantation. Ayant œuvré au développement scientifique du Programme de recherche en don et transplantation du Canada (PRDTC), dont elle a été directrice générale de 2020 à 2022, elle poursuit son engagement dans le domaine en co-dirigeant le Projet Laurent, un projet interdisciplinaire unique au Canada initié par des patients greffés et des chercheurs, axé sur les interactions entre infections zoonotiques et immunosuppression.



[hemaquebec.ca](http://hemaquebec.ca)